MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à chaque module de formation constituant le bloc de compétence.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés pour évaluer les modules de formation :

- Etudes de situation
- · Pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel.

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétence acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel. Le diplôme d'Etat est délivré par la DRIEETS.

STAGES

4 stages de 5 semaines sont à réaliser :

une période de stage en milieu professionnel auprès de personnes âgées.

LIEUX D'EXERCICE

L'aide soignant peut exercer dans plusieurs structures :











68%



Cliniques Santé mentale

EHPAD

Soins à domicile

Taux de réussite en 2023.

Taux d'insertion à 3 mois.

*sur l'effectif présenté

ALLÉGEMENTS

DE FORMATION



ÉVOLUTION

PROFESSIONNELLE

métier d'infirmier

TARIFS

Droit d'inscription	110€
Coût de la formation	
Candidats démissionnaires – En disponibilité – En financement personnel	9240€/an
Selon critères d'éligibilité	prise en charge par le Conseil Régional.

CONTACT

RÉFÉRENT HANDICAP





PÔLE FORMATION - RECHERCHE

JE DEVIENS AIDE SOIGNANT.E



Diplôme d'État d'aide-soignant accessible à toutes et tous sans condition de diplôme.

> Niveau 4 **RNCP 35830**

IFAS MONTREUIL - 105 places 44 rue Armand Carrel 93100 Montreuil

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve que le candidat ne soit atteint d'aucune affection incompatible avec l'exercice de la profession

Action financée par :



LE MÉTIER AIDE SOIGNANT

En tant que professionnel de santé, l'aide-Soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences;
- **Contribuer** à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

COMPÉTENCES



Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale





Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants



Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention



Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soin, à la qualité/gestion des risques

PRÉREQUIS

- Être âgé(e) d'au moins 17 ans pour entrer en formation ;
- Aucune condition de diplôme n'est nécessaire pour s'inscrire à la sélection.

MODALITÉS

D'ACCÈS A LA FORMATION



L'entrée en formation est sélective, à partir d'un **dossier** et d'un **entretien de motivation** destinés à apprécier les connaissances et les aptitudes du candidat à suivre la formation.

PLANNING



MÉTHODESPÉDAGOGIOUES

- Méthodes participatives: Analyse de pratiques Jeux de rôle -Simulation;
- Enseignement basé sur une pédagogie active à partir des situations de travail ramenées du terrain;
- Un suivi pédagogique individualisé avec un formateur référent ;
- Mise à disposition de ressources et moyens favorisant son apprentissage en autonomie (plateforme e-learning, centre de ressources documentaires en ligne);
- Les intervenants sont des formateurs permanents de l'IFAS, et une équipe de professionnels de santé.

DÉROULEMENT

DE LA FORMATION

En cursus complet:

La formation dure 11 mois.

44 semaines de formation, 1540 heures - 22 semaines de cours - 22 semaines de stage.

En cursus partiel:

La formation dure de 7 à 11 mois selon le diplôme initial donnant droit à des dispenses et/ou des allégements de formation.

CONTENUDE LA FORMATION

MODULE 1	Accompagnement d'une personne dans les activités vie quotidienne /sociale
MODULE 2	Repérage et prévention des situations à risque
MODULE 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne
MODULE 4	Mise en œuvre des soins adaptés évaluation et réajustement
MODULE 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
MODULE 6	Relation et communication avec la personne et son entourage
MODULE 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
MODULE 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés.
MODULE 9	Traitement des informations, qualité et gestion des risques
MODULE 10	Travail en équipe pluriprofessionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques